



Je ne supporte pas le tabac !! Je voudrais vivre dans un monde non-fumeur !!!

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 25 janvier 2018

Bonjour,

Je suis trop heureuse de pouvoir écrire ici mon désarroi :D .

JE N EN PEUX PLUS !!!

Déjà, à l'âge de trois ans, je cachais le paquet de clope de ma mère !!!!!

Je ne supporte pas le tabac !!!!!

Et je voudrais vivre dans un monde non-fumeur, comment faire ? existe t'il des exemples dans le monde de lieux non-fumeurs ?

Le seul que j'ai connu en France était le Rainbow végétalien mais c'est un événement ...

Il y a une plage à la Ciotat ... voilà c'est tout

Pfff quel pays de naz

En fait le pire c'est aux arrêts de bus, dans le bus également car quand quelqu'un monte juste après avoir balancé sa ça sent le vieux cendrier dans tout le bus ...

C'est à vomir

J'en peux plus

Réponse :

Le tabac tue la moitié de ceux qui en consomment. L'épidémie de tabagisme tue plus de 7 millions de personnes chaque année. Plus de 6 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et environ 890.000 des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée.

Pouvoir se rendre dans des lieux de convivialité sans tabac, n'est pas toujours aisé. Pour commencer à aller vers un monde sans tabac, l'application [Ma terrasse sans tabac](#) a été créée dans le cadre du Programme National de réduction du tabagisme 2014-2018. Cette application de partage devrait permettre de communiquer et de découvrir des adresses

d'établissements (brasseries, restaurants) entièrement non-fumeurs.

Dans l'optique d'un monde sans tabac, chaque année le 31 mai l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires célèbrent la journée mondiale sans tabac dans le but de souligner les risques du tabac pour la santé et de plaider pour la mise en place de politiques de santé efficaces permettant de réduire la consommation de tabac.

C'est en [rejoignant les rangs](#) d'associations engagées, comme DNF, que l'on arrivera à peser d'un poids suffisant pour faire rapidement évoluer la législation.